



54ème colloque  
**ASRDLF**

5-7 juillet 2017, Athènes, Grèce



15th conference  
**ERSA-GR**



Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation

## **La constitution de communs soutenables en faveur d'un développement territorial : la communauté territorialisée du Val de Suse**

**Mme Marina SOUBIROU**

UMR PACTE, LabEx ITEM, Université Grenoble Alpes Doctorante enseignante en aménagement du territoire

Cité des Territoires - 14, Avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble France  
marina.soubirou@umrpacte.fr

**Mr Nicolas BUCLET**

Université Grenoble Alpes, UMR PACTE, CNRS Professeur en urbanisme et aménagement du territoire

Cité des Territoires - 14, Avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble France  
nicolas.buclet@univ-grenoble-alpes.fr

### **Référence à la session / reference to the session**

S13 - Biens communs et développement territorial

### **Résumé / Summary**

Depuis les années 1990, la basse Vallée de Suse en Italie (soixante-dix mille habitants) est entrée en résistance contre le projet de Ligne à Grande Vitesse Lyon-Turin. Cette étroite vallée reliant l'Italie à la France, est fortement modelée par les infrastructures de transport mais aussi de production et d'acheminement d'énergie.

La Vallée de Suse est historiquement industrialisée (textile et métallurgie) et agricole, la seconde activité s'étant peu à peu éteinte au profit de la première au cours du XXème siècle. Comme nombres de territoires industriels en Europe occidentale, la vallée a connu une désindustrialisation violente à partir des années 1970. Un maigre tissu industriel se maintient toutefois aujourd'hui encore, difficilement, dans la basse vallée, autour notamment d'un chantier naval et d'activités de sous-traitance pour le groupe automobile FIAT installé dans la métropole voisine de Turin. Ces fermetures d'usines ont marqué le début d'un climat de lutte dans cette vallée qui n'aura de cesse de se renforcer jusqu'aujourd'hui. En effet, aux luttes syndicales des années 1970 et 1980 ont succédé une opposition à la construction de l'autoroute reliant Turin au tunnel routier du Fréjus, puis une lutte habitante victorieuse contre la construction d'une ligne électrique transfrontalière à très haute tension.

C'est dans ce contexte que naît au début des années 1990 le mouvement No TAV. D'un conflit animé par la

volonté de préserver l'environnement local, cette résistance s'est peu à peu transformée en une lutte pour un autre modèle de société semblant par ailleurs aujourd'hui trouver écho en Europe.

En nous interrogeant sur les valeurs et principes portés par les habitants de la basse vallée de Suse, et notamment des représentants du monde entrepreneurial, nous avons pu observer la constitution d'un socle conventionnel commun et souvent explicite très largement partagé au sein de ce territoire. Celui-ci, conjugué à une perception commune des limites spatiales du territoire, met à jour l'existence d'une communauté territorialisée cohérente.

La forte cohésion de cette communauté territorialisée est aujourd'hui une véritable ressource construite (Kébir et Crevoisier, 2004) à partir d'un contexte spatial, économique et social particulier, sur laquelle les habitants de la basse vallée de Suse s'appuient explicitement pour un développement territorial soutenable. Ce processus semble fondé sur une responsabilité collective des membres de la communauté envers leur territoire, celui-ci comprenant tant les habitants que leur environnement.

Le socle conventionnel de cette communauté territorialisée constitue un « commun » au sens de Dardot et Laval (2010), entrant dans la catégorie « des systèmes de règles régissant des actions collectives, des modes d'existence et d'activité de communautés » (p.116). Partant donc de l'idée que les communs sont « des institutions qui structurent la gestion commune » (ibid., p.118), la communication présente la façon par laquelle se sont constitués et cimentés les valeurs et principes de cette communauté, en articulation avec la préservation d'un certain environnement et de certaines ressources sociales (emploi, culture, ...) perçus comme mis à mal par le projet de Ligne à Grande Vitesse Lyon-Turin et le régime conventionnel dominant dont il est l'expression. Nous traiterons également de la façon dont ce commun favorise la poursuite d'objectifs individuels et collectifs en situation de moindre incertitude. Il est en particulier intéressant de se pencher sur l'articulation entre les modalités locales qui font communauté dans la vallée de Suse et les conventions qui régissent le fonctionnement du système économique global. Par la proximité entre acteurs, non seulement spatiale mais également institutionnelle, la communauté territorialisée parvient à structurer une activité économique et sociale alternative à une échelle locale dotée d'une certaine stabilité.

Mots clés : communs, proximité, vallée de Suse, développement territorial, soutenabilité.

## **Bibliographie / Bibliography**

Bertolo (B.), 2009, Storia della Valle di Susa dall'800 ai giorni nostri, Susa, Susalibri.

Boltanski L. et Thévenot L., 1991, De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, coll. NRF Essais.

Buclet N., 2011, Le territoire entre liberté et durabilité, Paris, Presses Universitaires de France.

Dardot P., Laval C., 2010, Du public au commun, Revue du Mauss, 2010/1, n°35, pp.111-122.

Della Porta (D.) et Piazza (G.), 2008, Voices of the Valley, Voices of the Straits. How protest creates communities, New York, Berghahn Books.

Kébir L., Crevoisier O., 2004, « Dynamique des ressources et milieux innovateurs », in Camagni R. ;Maillat D. ;Matteacioli A. - Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local, GREMI et EDES, Presses universitaires de Provence, pp.261-290.